

de 38,9 milliards de dollars enregistré en 1987, lequel représentait une hausse de 8,2% par rapport au niveau de 35,9 milliards de dollars observé en 1986. Les estimations portant sur l'ensemble des activités de construction montraient une augmentation de 9,2% en 1988, s'élevant alors à 76,1 milliards de dollars, après une hausse de 13,9% en 1987, année où les activités avaient atteint le niveau de 69,6 milliards de dollars; en 1986, elles avaient été de 61,1 milliards de dollars. Ces estimations des immobilisations dans le secteur de la construction résidentielle étaient, en 1988, en 1987 et en 1986, de l'ordre de 33,3 milliards de dollars, 32,8 milliards de dollars et 25,8 milliards de dollars respectivement. Pour ce qui est de la construction non résidentielle, on l'évaluait à 42,8 milliards de dollars en 1988, à 36,8 milliards de dollars en 1987, et à 35,3 milliards de dollars en 1986.

Les dépenses en immobilisations faites dans une région peuvent avoir des effets générateurs de revenus dans d'autres régions. Par exemple, le fait d'investir des millions de dollars dans des usines et pour l'achat de matériel dans l'Ouest canadien peut donner lieu à une activité considérable dans l'industrie des machines en Ontario et au Québec, de même qu'à des travaux de construction dans les provinces de l'ouest du pays.

7.7 Indices des prix

Statistique Canada établit des indices des prix relativement aux sorties des industries spécialisées dans la construction, à certaines catégories de dépenses en immobilisations, ainsi qu'à d'autres indices connexes. Ces données sont présentées de façon sommaire dans une publication mensuelle intitulée *Statistiques des prix de la construction*, et de façon détaillée dans le Système canadien d'information socio-économique (CANSIM), une banque de données informatisée de Statistique Canada.

Les indices des prix des logements neufs mesurent les variations des prix de vente des maisons neuves qu'ont bâties des entrepreneurs de grande ou de moyenne importance dans les régions métropolitaines. Les prix utilisés sont les prix de vente convenus entre l'entrepreneur et l'acheteur au moment de la signature du contrat. Les indices englobent les coûts de la maison et du terrain viabilisé où elle est construite (sauf dans quelques régions, principalement au Québec, où le coût de la viabilité est payé non pas à l'entrepreneur dans le prix d'achat, mais à la municipalité sous forme de taxe foncière). Ils font cependant abstraction des frais juridiques, de l'impôt provincial sur le transfert des biens

fonciers, et des autres frais analogues qui incombent à l'acheteur. Les mouvements des prix concernent les maisons individuelles, les maisons jumelées et les maisons en rangée en copropriété (voir le tableau 7.4).

Les indices et taux de salaires dans le secteur de la construction mesurent les changements qui surviennent au niveau des taux de rémunération spécifiés dans les conventions collectives en vigueur pour 16 métiers de la construction dans 22 régions métropolitaines. On publie également les taux de rémunération de la main-d'œuvre syndiquée que l'on retrouve dans ces 22 régions métropolitaines selon le métier de la construction, et ce, tant pour les taux de base que pour les taux qui englobent certains paiements supplémentaires. Des indices sont fournis pour les villes où des conventions collectives en vigueur touchent une majorité des métiers de la construction. Ces indices comprennent le taux de base pour la rémunération horaire et les suppléments; ces derniers comprennent des avantages tels que les congés annuels payés, les jours fériés payés, les contributions au régime de pension, les contributions des employeurs à des régimes privés, l'assurance-maladie, le fonds de prévoyance sociale, et les caisses de promotion industrielle et de formation. Les coefficients de pondération sont fondés sur les estimations des gains bruts de chaque métier dans chaque région métropolitaine, d'après les données du recensement (voir le tableau 7.12).

Les indices des prix des sorties de la construction non résidentielle mesurent les variations des devis de construction de certains immeubles non résidentiels, comme on le voit au tableau 7.12 pour les villes de Halifax, Montréal, Ottawa, Toronto, Calgary, Edmonton et Vancouver. On a choisi des immeubles à bureaux, des entrepôts et des centres commerciaux pour représenter la construction de type commercial. Quant aux constructions industrielle et institutionnelle, elles étaient respectivement représentées par des bâtiments d'industrie légère et des écoles. Les coûts des matériaux, de la main-d'œuvre et de l'utilisation du matériel, les taxes de vente, les frais généraux et les bénéfices sont pris en considération en tant que mesures des sorties. Ces indices reflètent les conditions du marché local et la productivité observée lors de la mise en place des travaux (voir le tableau 7.13).

Les indices des prix de la construction routière se rapportent aux prix payés par les administrations provinciales aux termes des contrats accordés pour la construction de routes. Ils mesurent l'effet de la variation des prix sur le coût de certains nouveaux projets de construction routière que